



**INSTITUT DE FORMATION
FRANÇOISE DOLTO**

IFSI - IFAS
Formation continue



**HÔPITAL
SIMONE VEIL**
GROUPEMENT HOSPITALIER
EAUBONNE-MONTMORENCY



**Université
Paris Cité**

**Région
Île de France**



**l'Europe
engagée
en France**

**France
Travail**



afec

PROJET PEDAGOGIQUE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

2026

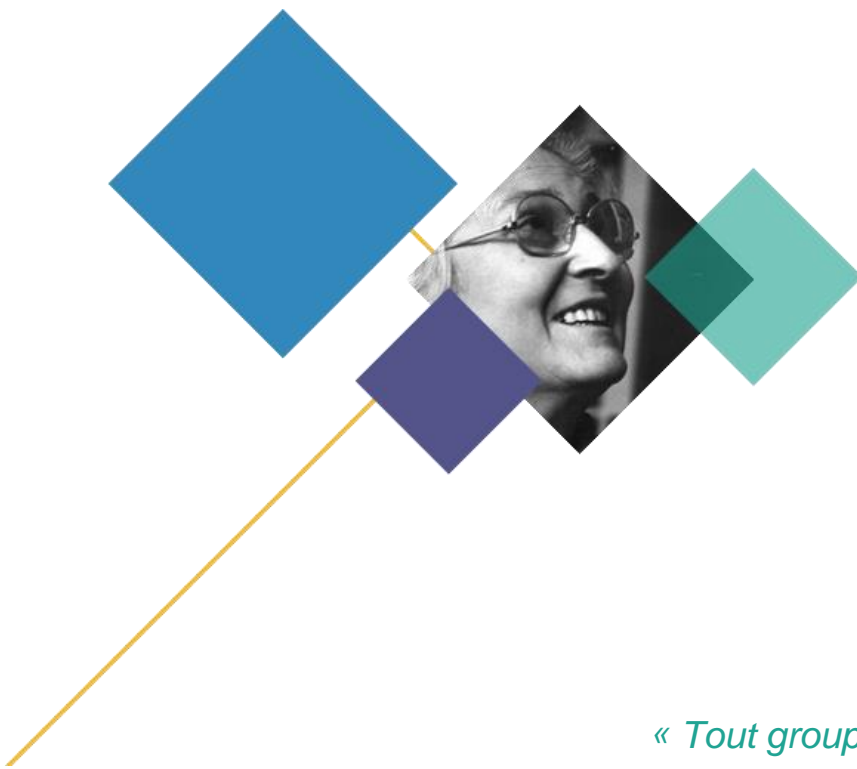
N° de D.A. DIRECCTE : 11 9505 448 95

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat | SIRET : 26950472600036

TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE	1
PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION	2
VALEURS PROFESSIONNELLES RETENUES PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.....	3
VALEURS PROFESSIONNELLES DANS LA RELATION PÉDAGOGIQUE.....	4
NOS ATOUTS	5
CADRE CONCEPTUEL	5
IV. Compétence	5
V. Théorie de l'apprentissage : le socioconstructivisme	6
PRINCIPES PÉDAGOGIQUES.....	8
I. L'alternance intégrative.....	8
II. Le questionnement comme mode d'apprentissage	8
III. La progression de chaque étudiant.....	9
IV. La posture réflexive.....	9
V. La posture pédagogique	9
VI. La posture professionnelle	9
VII. Les principes d'évaluation et de validation.....	10
PROJET DE FORMATION.....	11
I. Philosophie de la formation.....	11
II. Finalité de la formation.....	11
LES RESSOURCES DE L'INSTITUT	13
I. Le personnel de l'Institut de Formation	13
II. L'organisation de l'équipe	14
III. Les locaux et l'équipement	14
LES ACTEURS DE LA FORMATION.....	16
I. L'étudiant en soins infirmiers	16
II. Le formateur	16

III. L'Université	18
IV. Les professionnels de terrain.....	18
L'organisation des stages et la liaison IFSI/Terrain	19
PROJET DE FORMATION A L'INSTITUT DE FORMATION F. DOLTO	22
I. Les spécificités pédagogiques	23
II. L'organisation par compétence	26
III. Le suivi pédagogique	56
IV. Les stages	60
ANNEXES	I
Annexe I : Séquences de simulation en santé.	I
Annexe II : Illustration des 10 compétences.	I
Annexe III : Liaison entre les unités d'enseignements et les compétences.	I
Annexe IV : Circulaire DGS/SDO n° 05.92 du 9 décembre 1992.	I
ANNEXE I : SÉQUENCES EN SIMULATION EN SANTÉ.....	II
ANNEXE II : Illustrations des 10 compétences.....	V
ANNEXE III : Liaison entre les unités d'enseignements et les compétences.....	VII
ANNEXE IV : CIRCULAIRE DGS/SDO N° 05.92 DU 9 DÉCEMBRE 1992	XII



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

FRANÇOISE DOLTO

PRÉAMBULE

« *L'utopie est un pays qui n'a pas encore de lieu. On peut en trouver un en explorant des futurs possibles. L'utopie ce n'est pas l'irréalisable mais l'irréalisé. C'est une réflexion sur le futur. Il s'agit de poser ce que nous aimerions que soit demain. L'utopie, c'est s'autoriser à rêver* ». Théodore Monod

Ce projet est élaboré et mis en œuvre par l'équipe pédagogique de l'institut Françoise Dolto. Notre intention est d'accompagner l'étudiant à :

- ▶ Développer sa personnalité ; « tous les étudiants ne débutent pas leur formation avec une disposition naturelle pour s'occuper de l'être humain ». Il appartient aux professionnels d'aider l'étudiant, entrant en formation, à cheminer jusqu'à cette disposition ;
- ▶ Accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté ; c'est à dire de développer l'esprit critique, grâce à l'acquisition de solides connaissances pour élever la réflexion et accéder à la liberté de penser ;
- ▶ Être acteur de la vie socio-économique.

Le projet pédagogique de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) Françoise Dolto est conforme au référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État d'Infirmier (DEI).

L'équipe pédagogique a choisi 3 axes pour décliner, dans ce projet, sa conception du « former » et du « prendre soin » :

- ▶ **La singularité** associée au concept d'autonomie de la personne ; c'est-à-dire identifier et prendre en compte ce qui est important pour la personne et son entourage dans la situation qui est la sienne ;
- ▶ **La gestion des risques** combinée à la sécurité dans les activités de formation et de soins ;
- ▶ **L'interprofessionnalité** liée au « travailler ensemble ».

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

L'Institut de Formation Françoise Dolto, situé dans la vallée de Montmorency au centre du Val d'Oise, est adossé au centre hospitalier Simone Veil d'Eaubonne Montmorency, établissement public de santé. Il est localisé sur le site d'Eaubonne.

Il fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Sud Val d'Oise et Nord Haut de Seine.

Il comprend un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et un Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS). Il propose une rentrée en formation en soins infirmiers en Février et deux rentrées de formation aide-soignante (septembre et janvier)

Un peu d'histoire !

- 1968 : création de l'école d'infirmière ;
- 1984 : ouverture de la formation aide-soignante ;
- 1992 : l'école devient l'Institut de Formation en Soins Infirmiers ;
- 2009 : Intégration au système Licence-Master-Doctorat (LMD - niveau 2, grade licence), partenaire de l'université Paris 7 Diderot ;
- 2013 : offre de formation continue ;
- 2015 : engagement dans la démarche qualité ;
- 2020 : rattachement à l'Université de Paris Cité (Paris UC), suite à la fusion de Paris Diderot et Paris Descartes.
- 2022 : inauguration de l'institut en présence du Conseil Régional de l'Île de France suite à la construction d'un nouveau bâtiment et la modernisation des locaux existants.
 - Dans ce cadre, la direction et l'équipe de l'Institut ont jugé opportun de choisir deux figures importantes du soin pour nommer les deux bâtiments complémentaires à celui de Françoise Dolto.

« Soigner est un acte de vie »

MARIE-FRANCOISE COLLIERE



« C'est d'une excellente formation et d'un salaire décent que les gardes malades ont surtout besoin ».

VALERIE DE GASPARIN

VALEURS PROFESSIONNELLES RETENUES PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le code de déontologie infirmier¹ précise les devoirs généraux et les devoirs envers les patients, et les devoirs envers les confrères concernant tous les modes d'exercice. Le futur professionnel a le devoir de s'inscrire dans ces règles en s'appuyant sur des valeurs et des concepts qui sous-tendent la prise en charge de la personne soignée.

Qu'est-ce que la notion de valeur ?

Une valeur est ce qui est important pour l'individu. Elle ne s'inculque pas, ne se transmet pas mais il est nécessaire, de travailler régulièrement à la compréhension que chacun en a pour s'entendre sur une déclinaison en actes, commune et concrète.

Pour l'équipe pédagogique, le respect, la solidarité et la dignité, sont trois valeurs non négociables de notre profession.

¹ Code de la santé publique - Articles R.4312-1 à R.4312-31

► Le respect

Le respect c'est regarder l'autre tel un humain. C'est faire attention à ce qu'il peut ressentir, accepter ses différences, même si nous ne sommes pas d'accord avec lui ou ses idées. Le respect n'est pas forcément réciproque. Il demande un effort, il « ne va pas de soi »¹, il « nous met à l'épreuve de la rencontre avec l'autre »².

Il est très important d'être conscient que nous sommes faillibles dans notre capacité à respecter l'autre.

► La solidarité

C'est l'expression d'un engagement mutuel qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes.

C'est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres.

► La dignité

C'est l'estime, la considération, ce que l'on juge convenable. La dignité ne peut se désolidariser du mot respect, respect de soi et d'autrui et par la même du concept de personne.

Prendre en compte la dignité de l'autre c'est reconnaître en cet autre la capacité qu'il a de prononcer ses choix, et d'exprimer son consentement.

VALEURS PROFESSIONNELLES DANS LA RELATION PÉDAGOGIQUE

I. La bienveillance

Disposition d'esprit inclinant à la compréhension envers autrui³

II. L'exigence

Ce qui est commandé par les circonstances, la nature, la satisfaction des besoins, les lois, la morale⁴

¹ W. Hesbeen. Humanisme soignant et soins infirmiers: Un art du singulier. Elsevier Masson – sept 2017 – ISBN 9782294751677

² Ibid

³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bienveillance/9179>

⁴ Ibid

III. La responsabilité

Agir en pleine connaissance du fait que l'on peut être tenu pour responsable de quelque chose et de ses actes¹

NOS ATOUTS

- Un institut vivant et engagé dans les projets internes à l'hôpital et régionaux
- Une équipe pédagogique intervenant auprès des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants
- Une pédagogie centrée sur l'apprentissage durable
- Un environnement d'apprentissage moderne et des méthodes pédagogiques favorisant l'intelligence collective et l'interprofessionnalité dès la formation
- Une offre variée de stages limitant la recherche de terrains par les apprenants et favorisant un parcours qualifiant

CADRE CONCEPTUEL

Le projet pédagogique s'appuie sur des concepts fondamentaux qui forment le socle de l'exercice professionnel.

IV. Compétence

Pour J. TARDIF, la compétence se définit comme un « Savoir agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situation. »²

Dans la compétence, plusieurs dimensions doivent être prises en compte :

- ▶ **L'intégration** : capacité pour un individu d'utiliser et de combiner, de manière autonome, de façon tacite ou explicite, dans un contexte particulier, les différents éléments de connaissances qu'il possède et ressources auxquelles il a accès,

¹ ibid

² Psychologue de l'éducation, est professeur émérite de l'Université de Sherbrooke (Québec, Canada), Faculté d'éducation. Il a accompagné de nombreuses universités, à l'international et en France, dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes axés sur le développement de compétences.

- ▶ **La complexité** liée au changement, au contexte de la situation, son imprévisibilité,
- ▶ **L'autonomie** : capacité pour un individu à gérer ses ressources et ses limites dans un environnement complexe et par rapport aux niveaux de compétence.

La compétence se cherche, se crée. Elle est singulière et permet la pertinence des actions. Les compétences s'expérimentent en situation. La compétence est donc situationnelle et varie alors selon les situations. L'acte n'est pas une finalité en soi. L'acte fait appel à la dimension technique et l'action fait appel à une réflexion.

V. Théorie de l'apprentissage : le socioconstructivisme

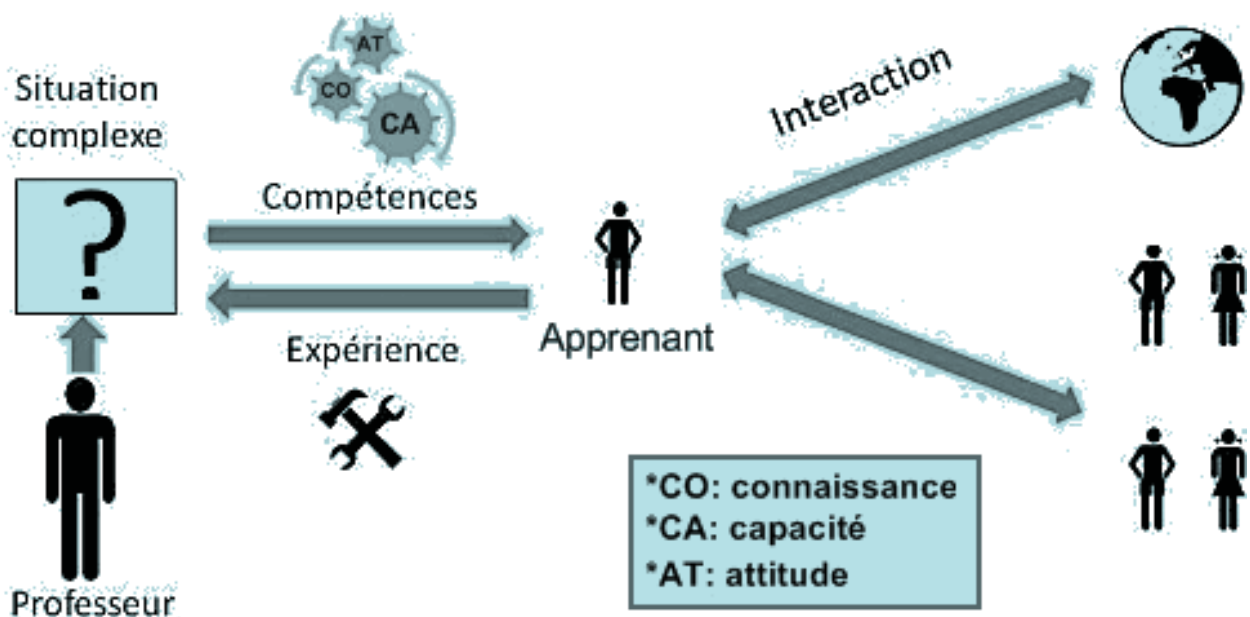


Figure 1 : <https://edutice.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/940669/filename/a1301g1.gif>

La théorie du socioconstructivisme s'appuie sur l'apprentissage en collaboration et sur la conception qui met en avant que « les personnes apprennent à partir de ce qu'elles savent déjà ».¹

¹ Encyclopédie Universalis

Elle se définit comme suit : « l'apprenant est l'agent de son apprentissage et de l'apprentissage du groupe par le partage des savoirs ». L'apprentissage est le fruit d'une interaction entre l'individu et son environnement ; il s'y adapte par assimilation (intégration des données du milieu aux connaissances antérieures) et accommodation (transformation des connaissances sous la pression du milieu).

L'apprenant joue un rôle actif dans ses apprentissages et ne peut apprendre que ce qui a un sens pour lui selon ses besoins et ses intérêts.

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

La construction pédagogique s'appuie donc sur l'alternance intégrative, le questionnement comme mode d'apprentissage, la progression de chaque étudiant et les différents types de posture.

I. L'alternance intégrative

Gérard MALGLAIVE¹ (1994) définit l'alternance intégrative comme une « combinaison d'une part, d'alternance inductive où est prise en compte l'expérience des étudiants pour illustrer les enseignements et, d'autre part, l'alternance déductive où la pratique est vue comme l'application du savoir »². La planification de l'alternance est réfléchie annuellement et au regard de l'ensemble du cursus de formation.

La formation en deux lieux distincts, l'IFSI et le terrain de stage est animée en coresponsabilité.

Prendre en compte l'alternance intégrative à l'IFSI F. DOLTO, c'est :

- ▶ Optimiser l'apprentissage en favorisant la posture réflexive de l'étudiant ;
- ▶ Construire des situations de formation à partir d'une logique de transfert en situation professionnelle ;
- ▶ Organiser une interactivité entre les éléments de la compétence acquis successivement à l'IFSI et en stage ;
- ▶ Confronter ses valeurs personnelles aux valeurs professionnelles ;
- ▶ Permettre la construction de savoirs et le travail de recherche.

II. Le questionnement comme mode d'apprentissage

Le questionnement est structuré autour de l'étude de situations professionnelles clés donnant à l'étudiant l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

- ▶ **Comprendre** : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;

¹Directeur d'une école d'ingénieurs fonctionnant dans le cadre de l'apprentissage au sein du Conservatoire National des Arts et Métiers.

²HEBAMME Ch Deux terrains, trois acteurs - L'alternance intégrative - 11/2006

- ▶ **Agir** : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- ▶ **Transférer** : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

III. La progression de chaque étudiant

L'équipe pédagogique s'attache à respecter la singularité dans la prise en compte de la progression de chaque étudiant. Cette progression s'évalue à partir de la construction de ses compétences, de la découverte de sa propre manière de progresser et de son autoévaluation.

IV. La posture réflexive

« L'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence. »¹

V. La posture pédagogique

L'étudiant apprend à partir de ses représentations, des échanges interpersonnels, du travail en équipe et dans l'interaction avec les cadres de santé formateurs qui l'accompagnent dans la construction de son parcours en vue de l'exercice du métier.

VI. La posture professionnelle

Il s'agit de l'attitude fondamentale sur laquelle repose l'action, c'est une disposition de l'esprit.

Le professionnel de santé et le formateur transmettent leur expérience singulière du métier et participent ainsi à la construction identitaire de l'étudiant.

¹ Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, Annexe 3 – Référentiel de formation – Principes pédagogiques. Référentiel de formation du diplôme d'Etat d'aide-soignant.

VII. Les principes d'évaluation et de validation

« Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques.

La validation des unités d'intégration repose sur :

- ▶ L'utilisation des différents acquis en lien avec une situation ;
- ▶ La mobilisation active et dynamique de ces acquis et la mise en œuvre des compétences ciblées par l'unité dans une ou plusieurs situations.

La validation des stages repose sur :

- ▶ La mise en œuvre des compétences requises dans une ou plusieurs situations »¹.

¹ Ibid

PROJET DE FORMATION

I. Philosophie de la formation

Fruit d'une réflexion collective de l'équipe pédagogique, la philosophie de la formation s'appuie sur une dimension humaniste. Elle se traduit par une approche centrée sur l'étudiant et par symétrie des attentions, une approche centrée sur la personne soignée.

L'humanisme est défini comme « une théorie philosophique (...) ; reconnaissance de l'homme comme valeur suprême »¹.

Au regard de cette philosophie, l'équipe pédagogique a retenu cinq qualités professionnelles :

- ▶ **L'humilité** : c'est l'antidote de l'arrogance qui est un sentiment de supériorité de la personne. Je ne peux pas tout connaître de l'autre. L'autre garde sa part de mystère, d'inconnu. C'est une des conditions du respect ;
- ▶ **La sensibilité** : c'est être vigilant vis-à-vis de la sensibilité de l'autre qui est exacerbée dans le cadre des soins. Je ne peux pas prendre soin de l'autre si je ne me sens pas concerné par sa situation. L'indifférence s'oppose à la sensibilité ;
- ▶ **La bienveillance** est synonyme de générosité. C'est apporter un peu de bonheur à cet autre, chercher à lui faire plaisir. Les petites attentions révèlent la grande attention envers l'autre ;
- ▶ **La délicatesse** : c'est le sens de la finesse dans le rapport à l'autre, une manière de le regarder, de lui parler, de l'écouter, de le toucher ;
- ▶ **La créativité** renvoie à la notion de compétence de situation. La clé qui permet d'accéder à la compétence d'une situation c'est l'intelligence du singulier (au sens de compréhension). C'est la capacité de détecter, de décoder, ce qui est important pour cet autre dans la situation qui est la sienne.

II. Finalité de la formation

En référence aux textes qui régissent la formation et l'exercice de la profession infirmière, l'équipe pédagogique a pour objectif de former des futurs infirmiers compétents, capables de répondre aux besoins de santé de la population, aux

¹ Dictionnaire Le Littré, 1982, Corpus Littré, Etymologie

évolutions de l'environnement et des techniques de soins, et capables de s'adapter à la transformation des métiers.

L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant pour :

- ▶ Faciliter l'intégration de nouveaux savoirs et l'adaptation à des situations variées ;
- ▶ Développer ses ressources ;
- ▶ Construire ses compétences ;
- ▶ Devenir un soignant autonome, responsable et réflexif.

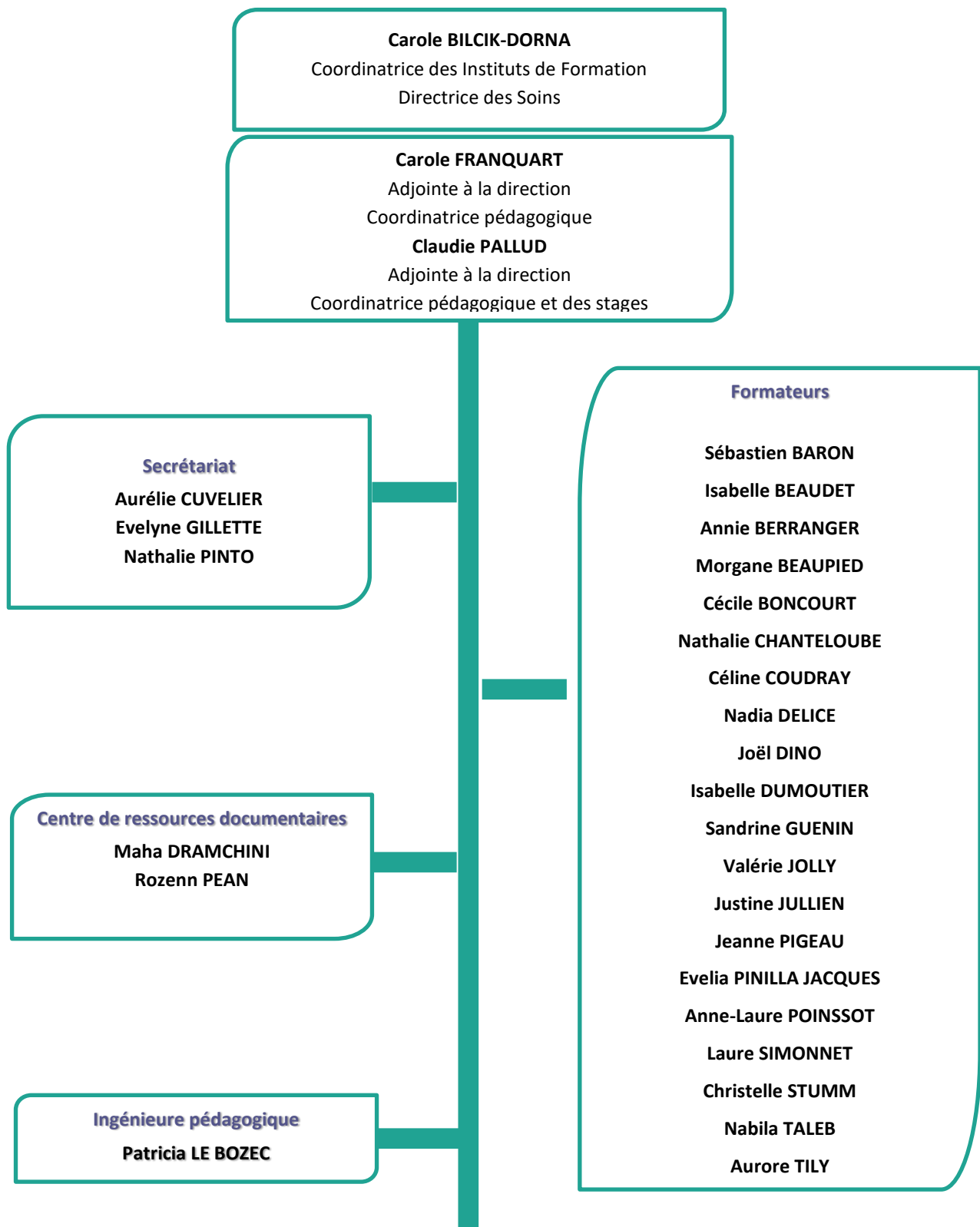
Le repérage et des aménagements du parcours de formation sont proposés aux étudiants en situation de handicap. Une cadre de santé formatrice est identifiée comme Référente handicap au sein de l'institut.

La formation en IFSI est une formation en alternance pour adultes. Ce dispositif de formation permet à l'étudiant infirmier de :

- ▶ Assurer des soins de qualité en tenant compte notamment des aspects éthiques, déontologiques et juridiques, en milieu hospitalier et extrahospitalier ;
- ▶ Construire son identité professionnelle ;
- ▶ Développer une autonomie professionnelle complémentaire aux autres acteurs de santé.

LES RESSOURCES DE L'INSTITUT

I. Le personnel de l'Institut de Formation



II. L'organisation de l'équipe

- ▶ **Des réunions pédagogiques** rassemblent l'équipe pédagogique autour de l'organisation et de l'évaluation des enseignements, des dossiers des étudiants en difficultés afin de garantir un suivi collégial, régulier et attentif ;
- ▶ **Des réunions « point info »** rassemblent tous les professionnels de l'institut, pour faciliter le partage d'informations et harmoniser les procédures de gestion administratives des étudiants ;
- ▶ **Une réunion tous les deux mois avec les coordinatrices de promotion** assure une cohérence du projet pédagogique des 5 promotions (aide-soignante et infirmière) ;
- ▶ **Un comité de lecture des sujets d'évaluation** se réunit un mois avant la date de chaque évaluation pour en valider le fond et la forme ;
- ▶ **Deux séminaires pédagogiques** se tiennent chaque année pour évaluer la formation, réajuster les projets de formation et envisager leur mise en œuvre ;
- ▶ **Deux réunions annuelles, en lien avec la démarche qualité et des groupes de travail**, permettent l'amélioration des pratiques professionnelles.

III. Les locaux et l'équipement

L'Institut comprend 3 bâtiments principaux (F. DOLTO, V.DE GASPARIN, MF. COLLIERE) dont :

- ▶ 6 salles spacieuses pour accueillir des promotions complètes dont une équipée du dispositif de visio-conférence
- ▶ 1 Lab innovation (laboratoire d'apprentissage)
- ▶ 3 salles de simulation équipées de matériel et réservées aux travaux pratiques.
- ▶ 2 salles de travaux de groupes.

Les salles sont équipées de vidéoprojecteurs et/ou de Tableaux Numériques Interactifs (TNI).

12 PC portables sont à la disposition des apprenants pour les travaux de groupe, notamment.

Le Centre de Ressources Documentaires (CRD) met à disposition des étudiants en soins infirmiers, des élèves Aides-Soignants et du personnel de l'hôpital :

- ▶ Plus de 2500 ouvrages et un portail documentaire présentant plus de 500 revues en ligne ;
- ▶ 5 postes informatiques fixes ayant chacun un accès Internet ;
- ▶ 1 imprimante/photocopieuse en réseau avec ces postes.

Une plateforme numérique de formation, Chamilo, est utilisée pour l'accès aux supports pédagogiques, aux activités interactives et au suivi des parcours. Des outils de communication intégrés et de visioconférence permettent d'assurer des séances à distance et de maintenir le lien pédagogique.

LES ACTEURS DE LA FORMATION

I. L'étudiant en soins infirmiers

Il est un adulte en formation, acteur de son apprentissage qui intègre des valeurs professionnelles et s'ouvre à la culture infirmière.

Cependant, la formation est exigeante. En effet, grâce au dispositif d'alternance intégrative, l'étudiant est confronté(e) à des situations professionnelles multiples et variées : « il lui est demandé de mobiliser ses savoirs, de décrire ses actions, et d'essayer de les expliquer. Il doit très vite mettre en œuvre une capacité d'analyse et de jugement »¹. Il renforce ses capacités d'adaptation. De plus, il s'engage dans un processus d'autonomisation et de développement des compétences. C'est-à-dire qu'il est en capacité de gérer ses ressources et ses limites dans un environnement complexe.

Il utilise les ressources mises à sa disposition pour « comprendre » la situation, pour « agir » dans cette situation et « transférer » les compétences dans un nouveau contexte.

Le projet pédagogique est construit pour que, grâce à son cheminement et au cursus de formation, l'étudiant se réalise, s'implique dans son projet professionnel et construise son identité professionnelle.

II. Le formateur

Les enseignements sont assurés par des Cadres de Santé Formateurs (CSF) permanents et des intervenants extérieurs vacataires.

Chaque CSF est responsable d'un groupe d'étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants. Il « forme les étudiants, organise les conditions de leur apprentissage à l'une des professions paramédicales, et réalise des actions de formation continue (formation d'adaptation à l'emploi : médecin à diplôme extra-communautaire, passerelle, encadrement des étudiants/élèves en stage, ...) »²

¹COUDRAY Marie-Ange et GAY Catherine, Le défi des compétences, comprendre et mettre en œuvre la réforme des études infirmières, Edition : ELSEVIER MASSON, 2009, p 70.

² Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

Les principes pédagogiques du référentiel de formation induisent une notion de continuité et une organisation de l'équipe pédagogique qui permet d'assurer 4 fonctions-clés :

- ▶ **CSF Coordinateur de promotion** : il est responsable du suivi de la promotion sur la formation. Il s'assure de la cohérence pédagogique, notamment de la progression de l'apprentissage ;
- ▶ **CSF responsable de l'unité d'enseignement (UE)** en lien avec des compétences : il coordonne les contenus. Il est chargé de transmettre, s'il y a lieu, les informations aux intervenants extérieurs et s'assure du déroulement de l'intervention. Il peut lui-même réaliser des interventions ;
- ▶ **CSF référent de suivi pédagogique** : il effectue le suivi de la progression d'un groupe d'étudiants durant la formation : parcours d'acquisition des UE, acquisition progressive des compétences en lien avec le déroulement des stages et l'utilisation du portfolio ;
- ▶ **CSF référent de terrains de stage** : il est le lien avec les acteurs (maître de stage, tuteur de stage, professionnels de proximité) et il se distingue du cadre référent du suivi de l'étudiant.

Le CSF est une personne ressource. Grâce au dispositif de formation centré sur l'étudiant et sur le développement de ses compétences, il accompagne chaque étudiant dans la construction de son identité professionnelle. Il conçoit et met en œuvre des stratégies d'apprentissage permettant à l'apprenant de développer son autonomie dans l'acquisition des savoirs et dans la recherche du sens de l'action. Il induit chez celui-ci une posture réflexive favorisée par une alternance intégrative. Lui-même se situe dans une dynamique de questionnement de sa pratique professionnelle et d'adaptation aux besoins de l'étudiant.

Il est engagé dans une dynamique d'analyse de situations professionnelles. A cet égard, il s'agit d'une posture pédagogique « multi-référentielles »¹. Considéré comme un adulte responsable et autonome avec une expérience de vie, l'étudiant est sensible et fragilisé par la formation. Cet aspect impacte la pédagogie, nécessitant de la part des formateurs d'osciller entre deux postures. L'une prend en compte la dimension adulte de l'apprenant, l'autre lui reconnaît un besoin d'étayage.

¹ Berger, G. (1998). Ardoino et la multiréférentialité. Communication dans le cadre du colloque *Approche plurielle en éducation, questionnements et perspectives*. 30 mai – 1 juin.

III. L'université

La reconnaissance par le ministère chargé de l'Enseignement Supérieur du grade de Licence nécessite que l'IFSI F. Dolto conventionne avec la région et une université disposant d'une composante de formation en santé. Par conséquent, un partenariat avec **l'Université de Paris Cité** et 15 instituts de formation en soins infirmiers est mis en œuvre. Les cours magistraux des unités d'enseignement des domaines 1, 2 et 3 dont la coordination pédagogique incombe à l'Université de Paris Cité sont dispensés en présentiel sur le site parisien de l'Université, ou en distanciel synchrone et asynchrone via la plateforme Moodle.

L'élaboration et la mise en œuvre du programme et de l'évaluation de ces enseignements se réalisent en concertation avec les enseignants universitaires et les cadres de santé formateurs des instituts constitués en équipe d'UE.

IV. Les professionnels des terrains de stage

Les professionnels des terrains de stage ont un rôle d'accompagnateur, de formateur et d'évaluateur à l'instar des formateurs de l'IFSI Françoise Dolto. Leurs interventions se situent dans des champs différents et se complètent.

Ils sont les garants des acquisitions des étudiants pour la formation clinique en ce qui concerne les indicateurs des critères de compétences.

L'ORGANISATION DES STAGES ET LA LIAISON IFSI/TERRAIN

Dans l'apprentissage, le stage revêt un caractère fondamental, dans la mesure où il est un lieu de pratiques professionnelles et de recherche. Il est source de questionnements et de problématisations utiles à l'acquisition d'un esprit critique. C'est un temps fort durant lequel l'étudiant construit son identité professionnelle.

1. Le cadre de santé formateur référent de stage

- ▶ Assure la coordination avec l'établissement d'accueil ;
- ▶ Accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétence et des outils de suivi de la formation ;
- ▶ Contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques ;
- ▶ Communique avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant ;
- ▶ Organise des rencontres avec les étudiants sur les lieux de stages ou à l'IFSI ;
- ▶ Régule des difficultés éventuelles.

2. Le maître de stage

- ▶ Est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement en stage sous l'autorité du directeur des soins de l'établissement d'accueil ;
- ▶ Accueille et intègre l'étudiant en apportant toutes les informations nécessaires sur le lieu de stage ;
- ▶ Présente l'étudiant aux équipes, évalue sa progression, répond à ses questions ;
- ▶ Est garant de la qualité du tutorat, assure le suivi de la formation, s'assure de la qualité de l'encadrement de proximité, règle les difficultés éventuelles.

3. Le tuteur de stage

- ▶ Est sous la responsabilité du maître de stage ;
- ▶ Est volontaire et trouve de l'intérêt à la formation des étudiants ;
- ▶ Accompagne l'étudiant sur le terrain de façon régulière, dans le cadre d'une relation individualisée et formalisée, avec un objectif de développement des compétences ;

- ▶ Fait le point sur les compétences acquises au cours d'un entretien d'accueil : identifie les points forts et les axes de progression, aide l'étudiant à s'autoévaluer, réajuste avec lui et le professionnel de proximité les objectifs initiaux ;
- ▶ Évalue la progression de l'étudiant notamment à l'aide du portfolio ;
- ▶ Peut travailler avec plusieurs étudiants sur des situations cliniques rencontrées et ou sur des analyses de pratiques professionnelles ;
- ▶ A des relations régulières avec le formateur référent du stage ;
- ▶ Organise et met en œuvre, en présence de l'étudiant le bilan de mi-stage et le bilan de fin de stage.

4. Le professionnel de proximité

- ▶ Assure le suivi et la formation de l'étudiant au quotidien ;
- ▶ Accompagne l'étudiant dans la réalisation des soins ;
- ▶ Consulte le portfolio afin de cibler et organiser les activités d'apprentissage de l'étudiant en lien avec les éléments du référentiel de compétences ;
- ▶ Identifie les besoins de formation de l'étudiant ;
- ▶ Questionne, explique, montre, mène des activités en binôme et laisse progressivement l'étudiant réaliser des activités en autonomie ;
- ▶ Amène l'étudiant à se questionner, décrire ses actions et essayer de les expliquer (mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-agir) ;
- ▶ Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré ;
- ▶ Fait part de ses observations au tuteur de stage lorsque celui-ci renseigne la feuille d'évaluation de stage de l'étudiant.

PROJET DE FORMATION A L'INSTITUT DE FORMATION F. DOLTO

L'équipe pédagogique met en œuvre une pédagogie diversifiée qui reconnaît les besoins et les modes d'apprentissage différents des étudiants pour les accompagner vers la réussite.

En termes de conception de la formation, la Conception Universelle des apprentissages guide nos choix pédagogiques et la création des contenus afin de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Dans une démarche proactive la direction répond aux appels à projet du Conseil Régional. Ces subventions exceptionnelles, obtenues depuis plusieurs années, permettent d'adapter les outils, les locaux et les méthodes pédagogiques.

Depuis 2009, le partenariat avec l'Université a contribué au développement de la formation hybride notamment avec la mise en place des podcasts.

Notre équipe est engagée dans l'innovation des méthodes pédagogiques telles que la ludopédagogie, le e-learning ou encore la simulation en santé.

Au regard de l'expérience tirée de la crise sanitaire, l'apprentissage hybride a pris une place plus importante dans notre projet pédagogique, tant pour les apprenants que pour l'équipe pédagogique.

Il s'agit de :

- ▶ Garantir une continuité pédagogique et adapter les modalités d'enseignement, de formation et d'évaluation proposées aux étudiants en soins infirmiers ;
- ▶ Proposer des séquences d'apprentissage diversifiées adaptées au distanciel grâce à de nouveaux outils pédagogiques ;
- ▶ Développer l'accessibilité de l'apprentissage de séquences pédagogiques disponibles en ligne, par le biais de notre plateforme d'apprentissage « CHAMILO ». Celle-ci met à disposition l'ensemble des séquences d'enseignements et permet le dépôt de documents par les étudiants ;
- ▶ Favoriser l'assimilation des connaissances théoriques et pratiques pour éviter le décrochage des étudiants.

Notre projet pédagogique vise à favoriser le développement personnel de l'étudiant.

I. Les spécificités pédagogiques

1. La ludopédagogie :

L'apprentissage par le jeu permet de :

- ▶ Amplifier l'engagement des étudiants dans leurs apprentissages ;
- ▶ Autoriser l'expression de la créativité et permettre la construction de l'autonomie ;
- ▶ Rééquilibrer les apports formels et informels dans les apprentissages ». ¹

Des jeux ont été conçus par l'équipe pédagogique dans le cadre de :

- Pré-requis : chasse au trésor
- Révisions : un escape Game et des jeux de plateaux ;
- Evaluation : un escape Game

2. La simulation en santé

- ▶ Les objectifs pédagogiques

Dans l'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, article 5 « la simulation en santé est une méthode active et innovante (...). La simulation repose sur un principe éthique « jamais la première fois sur un patient ». (...) Elle invite à optimiser le partenariat entre les professionnels des services de soins et les formateurs. Cette méthode promeut une alternance ou méthode complémentaire à l'alternance traditionnelle cours/stage. **L'institut a pour ambition que chaque étudiant et élève bénéficie d'au moins une séquence par semestre, en tant qu'acteur ou observateur. Chaque étudiant et élève aura la posture d'acteur au cours de son cursus.**

14 cadres de santé formateurs sont formés à la simulation au sein de l'institut.

Elle vise à développer :

- Le réalisme clinique ;
- L'interprofessionnalité ;
- La réactivité et les capacités d'analyse ;
- La confiance en soi.

¹ <https://cursus.edu/articles/11445/le-jeu-en-formation-dadultes-ce-que-nous-apprend-l'experience>

L'Institut axe **ce projet sur des scénarii en lien d'une part avec la communication et la relation** interpersonnelle (Cf. annexe I) ; des professionnels comédiens sont acteurs en tant que patients :

- L'entretien d'accueil ;
- La recherche du consentement lors d'un soin ;
- La réalisation d'un diagnostic éducatif ;
- La coopération entre professionnels de santé (travail en interdisciplinarité notamment lors des transmissions, staff pluridisciplinaire, positionnement professionnel).
- La gestion d'un malaise

Des séances de simulation se déroulent également avec d'autres étudiants paramédicaux et médicaux au sein de l'université Paris Cité.

Depuis février 2024, dans le cadre de l'unité intégrative du semestre 1, nous proposons une séance de simulation aux étudiants de semestre 1 afin de les préparer à leur premier stage.

3 scénarii sont ciblés :

- L'accueil de l'étudiant en stage
- L'aide au repas d'une personne âgée
- La mobilisation d'une personne opérée de la hanche

Aussi, des séances de simulation en interprofessionnalité avec les professionnels du HSV sont aussi organisées, dans le cadre de la formation continue de ces derniers. Nos étudiants en soins infirmiers et /ou aides-soignants sont inscrits à chacune des 3 séances annuelles prévues.

Les scénarii sont axés sur **l'urgence vitale avec utilisation d'un mannequin de haute fidélité.**

Les étudiants de semestre 4 à 5 participent tous aux séances en interprofessionnalité (étudiants en médecine, pédicure-podologie) au sein du laboratoire de simulation de l'UPCité.

3. La Mise En Œuvre des Prescriptions Médicamenteuses : MEODPM

L'équipe pédagogique propose aux étudiants un accompagnement autour de la réalisation des calculs de doses à travers la mise en œuvre des prescriptions

médicamenteuses et des protocoles, indispensables à la pratique de leur exercice professionnel. **L'institut de formation en fait un axe prioritaire en termes d'apprentissage afin de s'assurer que cette compétence soit acquise par tous les étudiants avant leur diplomation.**

Outre les enseignements concernés par la mise en œuvre théorique et pratique de la prescription médicamenteuse tels que la Pharmacologie (UE 2.11 S1, S3, S5), les Thérapeutiques et mise en œuvre de la prescription médicale (UE 4.4 S2, UE 4.4 S5) et les Soins d'urgences (UE 4.3 S4), nous proposons un dispositif d'accompagnement qui débute en amont de l'entrée en formation et se poursuit sur les trois années de formation.

- Avant leur entrée en formation les étudiants ont accès à un module e-learning sur les prérequis (conversion, règles de calculs, pourcentage, ...) via notre plateforme d'apprentissage Campus.
- Un test de connaissances est réalisé en début de chaque semestre.
- Des temps de renforts en groupe restreints sont proposés au regard des résultats des tests.
- Les étudiants doivent réaliser un exercice par semaine de stage. Cet exercice est disponible sur la plateforme d'apprentissage Campus. Les étudiants ont le choix de suivre un parcours qui comprend une aide à la compréhension de la consigne, une aide à la méthodologie de calcul et l'application de la prescription.

Un outil de traçabilité permet de mesurer la progression et la constance des acquisitions de l'étudiant, tant à l'Institut qu'en stage.

4. Les ateliers de lecture et d'écriture : le Croq'lectures Club

Ces ateliers mis en place en 2023 réunissent des étudiants en soins infirmiers ou des élèves aides-soignants, les documentalistes et des formateurs le 4ème mercredi du mois (hors stage) lors de la pause repas. Ils se déroulent au sein du CRD.

Les objectifs pédagogiques sont :

- ▶ Développer les capacités des étudiants à prendre du plaisir à lire, échanger, partager son point de vue.
- ▶ Susciter l'envie de participer à l'écriture d'articles professionnels.

5. L'interprofessionnalité

L'interprofessionnalité est au cœur des pratiques infirmières. Il est de ce fait important de l'initier dès la formation. Pour se faire, des enseignements sont réalisés en commun entre les étudiants en soins infirmiers et les élève aide-soignant, notamment le raisonnement clinique.

II. L'organisation par compétence

Le référentiel décline 10 compétences : (Cf. Annexe II)

5 compétences « cœur de métier » :

C 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier » ;

C 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » ;

C 3 « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » ;

C 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » ;

C 5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ».

5 compétences « transverses », communes à certaines professions paramédicales :

C 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins » ;

C 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » ;

C 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques » ;

C 9 « Organiser et coordonner les interventions soignantes » ;

C 10 « Informer et former des professionnels et des personnes en formation ».

« Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

► Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence (Cf. annexe III) ;

► Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence, évalués lors des stages. Notre intention pédagogique s'attache, à ce que les étudiants acquièrent de manière progressive, les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmière.

La progression de l'acquisition des compétences repose sur l'intégration des savoirs et de la posture professionnelle au cours des 6 semestres. Elle est évaluée notamment par le biais des Unités d'Intégration (UI).

Les tableaux ci-dessous illustrent la progression attendue de l'étudiant. Ainsi, chaque compétence, faisant référence à une unité d'intégration, est déclinée en objectifs pédagogiques à atteindre, en méthodes, moyens et outils pour y parvenir et des situations qui pourront être mobilisées en stage.

1. UI 5.1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » : Semestre 1

Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont en relation avec la **compétence 3** : « accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ».

Cette unité intégrative a été revisitée en 2023-2024 dans le cadre d'une formation sur l'ancrage des connaissances.

Pour permettre aux étudiants d'intégrer les savoirs en lien avec cette compétence, des situations cliniques sont analysées :

- ▶ Situation dite « introductive » ;
- ▶ Situation dite « d'apprentissage » ;
- ▶ Situation dite « problématique ».

Ces situations permettent à l'étudiant d'intégrer les liens entre l'ensemble des UE du semestre et le stage.

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	Objectifs	L'ESI est capable de réaliser des soins quotidiens adaptés aux besoins et aux souhaits de la personne dans le respect des règles de bonne pratique	L'ESI est capable de réaliser, d'évaluer et de réajuster les soins quotidiens prodigués à la personne dans le respect des règles de bonne pratique.				
	Méthode	cours magistraux, TD, TP, TPG avant et après stage consignes en stage	Pratique en stage, TD				
	Outil / moyens	<u>UE 2.10, 4.1, 5.1,</u>					
		<ul style="list-style-type: none"> • Séquences pratiques avec des professionnels • Elaboration de fiches techniques • Etude des 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage. • Situations cliniques 				

	<p>concepts en lien avec le prendre soin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage en stage • Situations cliniques 	
	<p>Activité N°2 : soins de confort et de bien être</p>	<p>Activité N°2 : soins de confort et de bien être</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Illustration</p>	<p>Soins de confort et de bien-être :</p> <p>Soins et activités liés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'hygiène personnelle • l'alimentation • l'élimination • au repos et au sommeil • la mobilisation • la conscience et à l'état d'éveil <p>Soins visant le bien-être et le soulagement de la souffrance physique et psychologique.</p> <p>Activités occupationnelles et/ou de médiation</p>	

2. UI 5.2 « Evaluation d'une situation clinique » : Semestre 2

Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont en relation avec la **compétence 1** : « **évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier** ».

Pour permettre aux étudiants d'intégrer les savoirs en lien avec cette compétence, des situations cliniques « problématiques » (concernant des personnes atteintes d'un handicap) sont analysées. De plus, les démarches cliniques réalisées durant le stage 2 sont analysées en groupe sur un temps de TD.

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
		Objectifs	ESI est capable d'identifier les problèmes de santé	L'ESI est capable d'analyser les problèmes de santé, de les argumenter et d'adapter les interventions infirmières. Appropriation du raisonnement clinique en fonction des enseignements théoriques et des stages			
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage et exploitation lors du suivi stage/CSF référent 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage et exploitation lors du suivi stage/CSF référent 	<ul style="list-style-type: none"> • TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage et exploitation des consignes en TD à l'IFSI 	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes en stage (réalisation de la démarche clinique et présentation synthétique de celle-ci pour l'ensemble des personnes prises en charge) et exploitation des consignes en TD à l'IFSI sur 1 temps de stage • Consignes en stage (réalisation de la démarche clinique et présentation synthétique de celle-ci pour l'ensemble des personnes prises en charge) et exploitation des consignes en TD à l'IFSI sur 1 temps de stage • Consignes en stage (réalisation de la démarche clinique et présentation synthétique de celle-ci pour l'ensemble des personnes prises en charge) et exploitation lors du suivi stage/CSF référent 			
Outil / moyens	UE 3.1	UE 3.1, 5.2, 2.3					
	<ul style="list-style-type: none"> • L'observation • Recueil de données 	<ul style="list-style-type: none"> • L'observation • Recueil de données 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge • Outil de la présentation synthétique de la démarche clinique • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge • Outil de la présentation synthétique de la démarche clinique 				

Compétence 1 :

Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle conceptuel V.H, • Modèle tri focal T. Psiuk • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge grâce à un outil de recueil de données • Situations cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle conceptuel de V. Henderson • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge grâce à un outil de recueil de données • Situations cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge <p>Outil de la présentation synthétique de la démarche clinique</p>
	<p>Activité N°1: observation et recueil de données cliniques</p>	<p>Activité N°4: surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes</p>	<p>Activité N°4: surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes</p>
<p>Illustration</p>	<p>Observation et recueil de données cliniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'accueil ou l'entrée de la personne dans le service (extra ou intra hospitalier) = entretien de recueil de données, évaluation de l'autonomie et diagnostic de situations • au quotidien lors des transmissions orales (pluri professionnalité) • lors de la réalisation des soins = évaluations programmées ou non • en situation d'urgence ou d'imprévu 		

- lors de synthèse d'évaluation de l'état de santé (notamment psychiatrie - MAS - hébergement)
- lors de la visite médicale
- lors de la surveillance de l'état de santé de la personne

Sources d'information : la personne, l'équipe, l'entourage, dossiers de soins.

Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes

3. UI 5.3 « Communication et conduite de projet » : Semestre 3

Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont en relation avec les compétences **2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »** et **6 « communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »**.

Afin de permettre aux étudiants d'intégrer les savoirs en lien avec ces compétences, des situations professionnelles sont étudiées et exploitées en groupe. Elles mobilisent des savoirs enseignés depuis le début de la formation ou acquis en stage ou sollicitent l'étudiant à faire des recherches spécifiques. Elles incitent également l'étudiant à utiliser des supports professionnels.

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
		Objectifs	L'ESI est capable de repérer les actions relatives à la prise en charge de la personne soignée	L'ESI est capable de participer à l'élaboration d'un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluri professionnalité.	L'ESI est capable d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluri professionnalité.		L'ESI est capable d'élaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluri professionnalité. Autonomie
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> • TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage exploitées à l'IFSI en TD • Suivi du stage par le CSF référent 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage exploitées à l'IFSI en TD • Suivi du stage par le CSF référent 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage exploitées à l'IFSI en TD • Suivi du stage par le CSF référent 	Consignes en stage (réalisation de la démarche clinique et présentation synthétique de celle-ci pour l'ensemble des personnes prises en charge) Suivi du stage par le CSF référent	Consignes en stage (réalisation de la démarche clinique et présentation synthétique de celle-ci pour l'ensemble des personnes prises en charge) Suivi du stage par le CSF référent	Consignes en stage (réalisation de la démarche clinique et présentation synthétique de celle-ci pour l'ensemble des personnes prises en charge) Suivi du stage par le CSF référent	
Outil /		UE 3.2,	UE 3.2, 5.3				

Compétence 2 :

Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge grâce à un outil d'identification des actions. • Situations cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge • Situations cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge • Situations cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation en stage auprès des personnes prises en charge • Situations cliniques
	<p>Activité N°2 : soins de confort et de bien être</p>	<p>Activité N°2 : soins de confort et de bien être</p>	<p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N°2 • N°5 : soins et activités à visée préventive, diagnostique et thérapeutique • N°6 : coordination et organisation des activités et des soins 	<p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N°2 • N°4 : Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes • N°6
<p>Illustration</p>	<p>A partir du diagnostic de la situation et en concertation avec la personne prise en charge, et/ou la personne de confiance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'admission dans le service • lors des transmissions orales, 			

- lors des staffs, réunions de synthèse,
- lors de la visite médicale,
- identification et organisation des soins à partir des transmissions orales et écrites
- réalisation des soins (relevant du rôle propre ou de la prescription médicale), en inter professionnalité, dans le respect des règles de bonne pratique (notamment sécurité, hygiène, asepsie, respect intimité, pudeur, dignité) et en situation d'urgence ou d'imprévu,
- participation de la personne soignée au projet (maison de retraite, projet de vie), PAI

Compétence 6 :

Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Objectifs	L'ESI est capable : <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et écouter une personne dans un contexte de soin • Informer et rechercher le consentement de la personne. 		L'ESI est capable d' : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins spécifiques de la relation • Adapter la démarche de communication à la personne et à son entourage dans des situations complexes. 		L'ESI est capable de <ul style="list-style-type: none"> • se situer dans sa posture professionnelle spécifique à la démarche relationnelle. 	
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage exploitées à l'IFSI en TD 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage exploitées à l'IFSI en TD 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage exploitées à l'IFSI en TD 	<ul style="list-style-type: none"> • TD, TPG • Consignes en stage exploitées à l'IFSI en TD 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage 	
UE	UE 1.1	UE 1.1, 4.2,	UE 4.2, 5.3		UE 4.2,	
Illustration / moyens	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage.</i> 					
Activités :	<ul style="list-style-type: none"> • N° 3 : information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes 					
Illustration	<ul style="list-style-type: none"> • lors de l'accueil d'une personne et de son entourage 					

- lors de toute réalisation de soins quel que soit l'état de santé, de conscience
- activité d'écoute de la personne et de son entourage au quotidien

A titre informatif, situations spécifiques :

- alliance thérapeutique
- situations de détresse : fin de vie, déni, deuil, refus, conflit, agressivité

4. UI 5.4 « soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires » : Semestre 4

Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont en relation avec les compétences **5 « initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »** et **10 « informer et former des professionnels en formation »**.

Une action d'éducation à la santé est menée auprès des étudiants de première année.

Une deuxième séquence porte sur l'analyse du processus d'encadrement en stage.

Enfin une troisième séquence porte sur l'analyse d'une situation professionnelle de collaboration infirmière/aide-soignant.

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.	Objectifs		L'ESI est capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Repérer et analyser les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique 	L'ESI est capable de <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les problèmes de santé d'une population 	L'ESI est capable de <ul style="list-style-type: none"> • Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention répondant aux besoins d'une population cible. 	L'ESI est capable d' : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé. 	L'ESI est capable de <ul style="list-style-type: none"> • Choisir et d'utiliser des outils et des techniques adaptés à l'éducation et à la prévention de la population.
	Méthode		<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG, avant et après stage, 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG, avant et après stage, • Action auprès d'une population cible 		

	Outil / moyens		UE 1.2,	UE 1.2, 4.6	UE 4.6, 5.4, SERSAN		
		<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage. 			
			Activité : <ul style="list-style-type: none"> N°3 : information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes N°5 : soins et activités à visée préventive, diagnostique et thérapeutique 				

Illustration

Conception, animation, évaluations de séances éducatives et d'actions de prévention auprès de la personne et de son entourage :

- suite à l'annonce ou lors du suivi d'une maladie chronique ou handicap (notamment diabète, asthme...)
- en milieu scolaire, PMI, CDD, consultations IDE à domicile
- en inter professionnalité (cf. lien avec le projet de soins infirmiers)

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
Compétence 10 : Informer et former des professionnels en formation.	Objectifs	L'ESI est capable d' • Accueillir et d'informer un stagiaire et/ou un nouvel arrivant professionnel dans le service	Formation continue L'ESI est capable : • D'évaluer les connaissances et savoir-faire mis en œuvre par des stagiaires.	L'ESI est capable : • D'évaluer les actions des aides-soignants (AP, AMP).	L'ESI est capable • De superviser les actions des AS, AP et AMP.	L'ESI est capable : • De transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique.	
	Méthode				CM, TD, TP, TPG avant et après stage		
	Outil /					UE 3.5 5.4	

Mobilisation en stage.

Activité n°8 : formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires

Accueil et encadrement de stagiaires : entretien de positionnement, évaluation intermédiaire et finale

- accueil de nouveau professionnel
- mise en œuvre, suivi et évaluation des protocoles d'accueil et d'encadrement
- réalisation d'analyse de pratique professionnelle avec le stagiaire
- se former et mettre en œuvre la fonction d'encadrement
- réalisation de prestation de formation
- participation à la réalisation des feuilles d'évaluation de stagiaire
- collaboration AS / AP

Illustration

5. UI 5.5 « mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins » : Semestre 5

Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont en relation avec les **compétences 4 « mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » et 9 « organiser et coordonner les interventions soignantes »**.

Pour permettre aux étudiants d'intégrer les savoirs en lien avec ces deux compétences, des situations professionnelles sont analysées et exploitées en groupe. Ces situations permettent aux étudiants de mobiliser des savoirs acquis au cours des semestres précédents, de faire des recherches spécifiques en lien avec les UE du semestre en cours et de réfléchir à leur positionnement professionnel. Dans un premier temps, les situations étudiées avant le stage portent notamment sur les processus obstructifs, psychopathologiques et tumoraux au travers de la prise en charge de quatre patients. Puis, les étudiants reprennent les situations étudiées et réalisent la planification des soins pour les quatre patients en mettant en lien leurs observations et leurs vécus de stage.

Des exercices d'application de la prescription médicale à partir de situations cliniques prévalentes dans différentes spécialités sont exploités en TD. Les savoirs requis en calcul de doses et transfusion sanguine sont à nouveau mobilisés.

Lors de leur stage, les étudiants identifient les acteurs intervenants auprès des personnes soignées. Ils organisent les interventions soignantes dans le respect du champ professionnel et des responsabilités de chacun.

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	<p>ESI est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérer les éléments de la prescription médicale et sa conformité Repérer son champ de responsabilité dans la mise en œuvre des actions à visée thérapeutique et diagnostique Participer à la mise en œuvre des thérapeutiques 	<p>ESI est capable d'analyser les éléments de la prescription médicale et d'effectuer la mise en œuvre dans le respect des règles de bonne pratique.</p>					
	<ul style="list-style-type: none"> Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage Consignes en stage 	<p>Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage</p>	<p>Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage stage 	<p>Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage</p>		
	<p>UE 2.1, 2.2, 2.4, 2.11, 1.3</p>	<p>UE 2.6, 4.3, 4.4, 4.5</p>	<p>UE 2.5, 2.8, 2.11</p>	<p>UE 2.7, 4.3, 4.4, 4.5</p>	<p>UE 2.6, 2.9, 2.11, 4.4, 4.7, 5.5</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage. Situations cliniques 						

Activité :

- N°4: surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes
- N°5 : soins et activités à visée préventive, diagnostique et thérapeutique

- Lecture, vérification et analyse de la prescription médicale avant chaque réalisation de soins,
- réalisation = soins et activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique, visant à la santé psychologique ou mentale, visant au soulagement de la souffrance et soins en situation spécifique (urgence, fin de vie, situations de crise, soins mortuaires, ...)

En respectant les règles de sécurité, qualité et traçabilité notamment dans le dossier de soins.

		S1	S2	S3	S4	S5	S6	
		Objectifs	L'ESI est capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'identifier les différents acteurs intervenant auprès des personnes • De coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle • De repérer et utiliser les outils de transmission • D'organiser ses interventions avec celles des autres professionnels 		L'ESI est capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités • De coordonner les soins et les actions auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé 		L'ESI est capable de coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	
Méthode			<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TP, TPG avant et après stage • Consignes en stage 		<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TP, TPG avant et après stage • Consignes en stage 			
Outil / moyens			UE 3.3		UE 3.3			
Compétence 9 :		<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage. 						

Activité n°6 : coordination et organisation des activités et des soins

A chaque changement d'équipe, suite aux transmissions orales

- réajustement en situation d'urgence ou priorités
- identification des soins
- analyse de la charge en soins
- planification en équipe pluri professionnelle dans le respect des compétences
- suivi et réajustement en fonction des imprévus
- planification et organisation de consultations
- utilisation et réajustement des outils de planification
- réalisation de transmissions orales et écrites
- enregistrement des données sur le dossier du patient
- prise de rendez-vous (examens, consultations...)
- suivi des parcours de soins

Illustration

6. UI 5.6 « analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles » : Semestre 6

Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont en relation avec les **compétences 7 « analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » et 8 « rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »**.

Les étudiants enquêtent dans différents services et font une analyse de situation sur l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux. Les résultats de leurs recherches sont présentés sous forme d'exposés de groupes.

Le mémoire est un travail d'initiation à la recherche obligatoire pour l'obtention d'un grade licence. Il permet à l'étudiant de construire son identité professionnelle par l'appropriation d'une démarche de recherche.

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
		Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	Objectifs	L'ESI est capable d'observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle		L'ESI est capable d'analyser et d'adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et des techniques.	
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage • Suivi pédagogique 		<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage • Suivi pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Consignes en stage • Suivi pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • TD • Consignes en stage • Suivi pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • TD • Consignes en stage • Suivi pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • TD • Consignes en stage • Suivi pédagogique
Outil / moyens	UE 1.3		UE 4.5		UE 4.5, 1.3		UE 4.8
	Analyse des pratiques professionnelles						
	Activités						

- N°7 : contrôle des gestions du matériel, dispositifs médicaux et produits

Echanges de pratiques professionnelles avec ses pairs ou avec d'autres professionnels de la santé lors de participation :

- à la démarche de certification
- aux réunions d'équipe, conseils de pôles
- à des groupes de travail, à des instances notamment CSIRMT, CLIN, CLUD
- transmissions orales, staffs
- à des groupes d'analyse de pratique
- à des groupes de réflexion notamment éthique
- à des formations
- à la vérification des dispositifs médicaux
- à l'application et l'analyse des vigilances, des protocoles
- à la mise en œuvre et l'analyse des circuits, notamment linge, déchets, prélèvements

Illustration

		S1	S2	S3	S4	S5	S6
		Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques		Objectifs L'ESI est capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Questionner, traiter et analyser des données scientifiques et/ou professionnelles • Identifier les ressources documentaires et utiliser des bases de données actualisées 			L'ESI est capable d'utiliser des données dans des publications scientifiques
Méthode				<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TP, TPG avant et après stage • Consignes en stage 	<ul style="list-style-type: none"> • TD avant et après stage • Consignes en stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD avant et après stage • Consignes en stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux, TD, TPG avant et après stage • Guidances mémoire

	UE 6.1, 6.2	UE 6.2	UE 6.2	UE 3.4 6.2	UE 6.2	UE 3.4, 5.6 UE 6.2
Outil / moyens	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation dans le cadre de la prise en charge de personnes soignées en stage. 					
	Activité n°9 : veille professionnelle et recherche					
Illustration	<ul style="list-style-type: none"> lecture de revues professionnelles, protocoles de soins utilisation de banques de données internes à l'institution participation à la réalisation de protocoles, fiches techniques, procédures réalisation d'études et de travaux dans le domaine des soins, de la pratique professionnelle réalisation de publication à tout niveau (local, départemental, régional, national...) participation à des congrès et instances accompagnement ou évaluation de travaux de recherche (étudiants en soins infirmiers, élèves aides-soignants, élèves cadres) 					

III. Le suivi pédagogique

A l'IFSI F. Dolto, le suivi pédagogique est basé sur l'accompagnement professionnel et le développement personnel de l'étudiant, afin de lui permettre d'approfondir une posture réflexive en vue d'acquérir les compétences requises du métier d'infirmier diplômé d'Etat.

Les objectifs spécifiques du suivi pédagogique sont de :

- ▶ Développer l'autonomie et la responsabilité ;
- ▶ Accompagner l'étudiant dans l'intégration, la mise en œuvre et la transférabilité des savoirs en vue de l'acquisition des compétences ;
- ▶ Accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel ;
- ▶ Susciter l'entraînement réflexif ;
- ▶ Valoriser l'étudiant dans l'utilisation de ses ressources.

Le suivi pédagogique est individuel et collectif.

1. Le suivi pédagogique individuel

Chaque étudiant bénéficie, avec le formateur référent de suivi pédagogique, de deux entretiens de formation personnalisés par année de formation :

- ▶ Un en début de semestre pour évoquer son projet professionnel, les méthodes d'apprentissage et analyser les résultats du semestre précédent, notamment l'acquisition des compétences en stage
- ▶ Un en fin d'année pour faire un bilan de son parcours et, en fin de formation, envisager la prise de poste.

A l'issue de chaque stage, le formateur, responsable du suivi pédagogique, établit un bilan de la progression de l'étudiant.

Il le conseille pour la suite de son parcours de formation et peut être amené à modifier, notamment le parcours de stage au regard des éléments contenus dans le portfolio.

Le portfolio est un outil destiné à l'étudiant. Il est mis à disposition sur Mykomunoté.

Cet outil a pour objectif :

- ▶ D'impliquer l'étudiant dans son processus d'apprentissage : celui-ci est responsable de la tenue, de la présentation aux équipes de terrain et aux formateurs ;
- ▶ De favoriser l'auto-évaluation de l'étudiant : celui-ci décrit ses points forts et à améliorer et formule ses objectifs de stage ;
- ▶ De rendre lisible sa progression au regard des compétences à développer ;
- ▶ De témoigner de la réflexivité de l'étudiant : rédaction d'une Analyse de Pratique Professionnelle (APP) à l'issue du stage. L'étudiant met en mots les situations vécues, les questionne, les analyse afin de prendre conscience de ses manières de faire, et de donner du sens à sa pratique. L'APP sera un support lors de l'encadrement à l'IFSI pour l'analyse de pratiques professionnelles collectives.

Des entretiens individuels supplémentaires, à l'initiative du formateur référent de suivi pédagogique et/ou de l'étudiant peuvent être réalisés. Ces temps permettent l'analyse de difficultés rencontrées par l'étudiant concernant l'adaptation à la formation, l'acquisition des compétences professionnelles attendues ou certains enseignements du semestre en cours. Un contrat pédagogique peut être proposé à l'étudiant pour accompagner sa progression.

2. Le suivi pédagogique en stage.

L'étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique à chaque stage.

Ce suivi pédagogique peut être individuel ou collectif en fonction du type de stage et du nombre d'étudiants. Il se déroule sur site ou à l'IFSI, en présentiel ou en distanciel.

Il est réalisé par le formateur référent du terrain de stage en présence ou non du tuteur ou des professionnels de proximité afin de suivre l'évolution de l'étudiant.

Il répond aux besoins des étudiants, et à la demande des tuteurs, des équipes ou des cadres de santé formateurs. Le cadre de santé formateur référent du terrain de stage et les professionnels qui vont encadrer les étudiants mettent en place des modalités de suivi des étudiants.

Chaque étudiant réalise son apprentissage sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et de professionnels de proximité au quotidien.

3. Le suivi pédagogique collectif

Ce suivi peut prendre plusieurs formes notamment :

▶ Les rencontres inter-promotion

Elles consistent en un temps d'échange entre apprenants (EAS-ESI) d'un même groupe de suivi pédagogique

▶ La préparation au stage

Elle consiste à présenter les terrains de stage, les outils de suivi et d'évaluation. Les étudiants consultent les livrets d'accueil des terrains de stage.

Le cadre de santé formateur rappelle aux étudiants l'utilisation du portfolio. Il les aide à identifier :

- Les savoirs enseignés mobilisables pendant le stage ;
- Les capacités développées, les ressources et spécificités propres au stage
- Ses ressources et ses axes d'amélioration ;
- Les compétences à renforcer ;
- Les objectifs personnels à rédiger.

▶ L'analyse de pratique professionnelle

L'analyse de pratique participe à la dynamique de professionnalisation de l'étudiant.

Il s'agit pour lui de prendre de la distance et de s'interroger sur des situations vécues et/ou pratiques professionnelles réalisées en stage.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Mettre en œuvre les différentes étapes de l'analyse de situation ;
- Analyser une activité en lien avec les compétences à acquérir ;
- Partager cette réflexion avec d'autres apprenants en vue de co-construire et d'améliorer sa pratique ;
- Faire évoluer ses représentations ;
- Développer la posture réflexive de l'étudiant.

Ces temps sont programmés pour permettre l'analyse des situations rencontrées et font l'objet d'un travail en groupe restreint à l'Institut, animé par le formateur référent de suivi pédagogique.

Ces temps collectifs visent à donner du sens aux pratiques, en permettant une distanciation, un partage avec les pairs, la confrontation à de nouveaux savoirs. Ils représentent une étape préparatoire à l'analyse individuelle formalisée dans le portfolio.

► Des temps de régulation

Ces temps sont organisés par le CSF coordinateur de promotion à la demande de ce dernier, des formateurs, ou de la promotion.

► Le bilan de fin d'année : réalisé en intelligence collective et avec de outils dynamiques (wooclap)

En présence de la direction et de l'équipe pédagogique de l'institut, c'est un temps fort d'échanges avec les étudiants, sur :

- Leur vécu de la formation ;
- Le bilan des unités d'enseignement, des stages et du suivi pédagogique;

Ce bilan est réalisé individuellement par le biais d'un questionnaire en ligne. Il permet, au regard des remarques et suggestions des étudiants, de réajuster, le cas échéant, les modalités pédagogiques.

IV. Les stages

Le stage est le lieu où l'étudiant est confronté à la réalité du travail tant par les satisfactions que par les contraintes. Les soignants apparaissent comme le modèle de référence, ils permettent à l'étudiant d'intégrer les normes et les valeurs de la pratique soignante. Cependant, l'étudiant est un acteur à part entière dans l'équipe de soins. Par son regard et ses interrogations il contribue, à sa manière, au questionnement des pratiques professionnelles.

1. Les types de stage

La directive européenne 2005-36 stipule que « l'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises ».

Quatre types de stage sont prévus, ils sont représentatifs de « familles de situations »¹⁸, c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins.

1. **Soins de courte durée** : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies en phase aiguë, hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
2. **Soins en santé mentale et en psychiatrie** : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
3. **Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation** : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou une surveillance constante et des soins en hébergement.
4. **Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie** : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

¹⁸Voir les travaux du CRESI à ce sujet, projet Leonardo, « référentiel européen de compétences en soins infirmiers », 2008.

5. **Service sanitaire** : selon l'Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé et le Décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé, l'objectif est de « Former les étudiants en formation de santé aux enjeux de la prévention primaire, à la réalisation d'action concrète de prévention auprès de public identifié comme prioritaire ».

Semestre 4 : Stage de 3 semaines avec évaluation d'une action éducative

Cette diversité de prises en charge permet l'acquisition des compétences, actes, activités et techniques de soins.

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacune des typologies de stage décrits ci-dessus. Les terrains sont choisis au regard des critères de qualification suivants :

- ▶ Livret d'accueil et d'encadrement précisant les ressources offertes à l'étudiant ;
- ▶ Charte d'encadrement ;
- ▶ Convention de stage tripartite.

Une politique de stage précise les modalités organisationnelles, de demande et d'offre de stage au sein de l'hôpital Simone Veil et avec les partenaires extérieurs.

2. Un parcours

Ce parcours permet à l'étudiant de construire son projet professionnel.

Au cours des stages l'étudiant, de manière progressive, acquiert les actes, activités et techniques de soins rencontrés sur les terrains de stage. Il doit pouvoir pratiquer tout type de soins, **quel que soit son niveau de formation**, dans le cadre d'une prise en charge globale des patients selon les ressources offertes par le terrain.

- ▶ **4 phases sont incontournables lors de l'accompagnement pédagogique par le professionnel soignant :**
 - Montrer ;
 - Faire avec ;
 - Faire-faire ;
 - Laisser faire lorsque le professionnel valide la capacité de l'étudiant à faire. Toutefois, « il est nécessaire de veiller à ce que les actes accomplis

par les étudiants qui présentent un risque pour les patients s'effectuent en présence et sous le contrôle d'un infirmier diplômé. »¹⁹. Cf. annexe IV.

► **Les périodes d'apprentissage en stage permettent également à l'étudiant de :**

- Appréhender la dimension humaine de la profession ;
- Faire les liens entre les connaissances théoriques et les situations professionnelles ;
- Appliquer les règles de bonnes pratiques ;
- Acquérir de la dextérité dans la réalisation des soins ;
- Développer son sens des responsabilités ;
- Acquérir de l'autonomie ;
- Développer sa capacité à s'adapter, à s'intégrer dans l'équipe de soins et à faire preuve d'initiatives selon son niveau de formation ;
- Identifier et comprendre les liaisons hiérarchiques et fonctionnelles au sein d'une unité de soins.

3. Organisation des stages

Chaque cadre de santé, sous la responsabilité de la directrice de l'institut de formation, enrichit le vivier des lieux de stages de l'institut Françoise Dolto.

La coordinatrice des stages :

- Participe à l'élaboration de la politique des stages ;
- Assure avec les cadres formateurs, en interaction avec les professionnels de terrain et les étudiants, le suivi et l'évaluation de la qualité formative des terrains de stage ;
- Conçoit la répartition des places accordées pour les 4 types de stage de chaque semestre et la propose, aux cadres de santé formateurs référents de suivi de stage.

Ces derniers affectent les étudiants en stage, suivant leurs besoins et leurs demandes, dans le respect du référentiel de formation et du projet pédagogique de l'IFSI.

¹⁹ Circulaire DGS/SDO n° 05.92 du 9 décembre 1992

4. Retour de stage : groupe de parole

88% de nos étudiants accueillis en formation en soins infirmiers ne connaissent pas le milieu de la santé et particulièrement les établissements de santé.

Le premier stage confronte leur représentation de la profession d'infirmière, de la fonction de soignant avec leur vécu en tant qu'étudiant. Ils vivent des expériences relationnelles, émotionnelles qui peuvent impacter favorablement ou de façon péjorative la poursuite de leur formation.

Si des séances d'analyse de la pratique professionnelle animées par les formateurs, ont une visée pédagogique et didactique de développement des compétences professionnelles, les séances facilitées par un psychologue sont complémentaires. Ainsi, des groupes de parole sont mis en place dès le premier stage afin de concourir au développement de l'épanouissement et du bien-être de l'étudiant en formation par une expression libre de son vécu de stage, dans un espace sécurisé et protégé.

Ces groupes de parole sont pérennes dans le temps et programmés après chaque stage, à raison d'une séance par semestre.

Ils s'inscrivent dans le cadre du programme d'accompagnement personnalisé du parcours de l'étudiant en soins infirmiers instruit, depuis 2023 par L'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional de l'Île de France.

	Durée et dates	Nombre de personnes à prendre en charge (chiffres donnés à titre indicatif en fonction du type de service et de la charge en soins)
Semestre 1	5 semaines :	2
Semestre 2	2 périodes de 5 semaines :	2 à 3
Semestre 3	2 périodes de 5 semaines :	2 à 4
Semestre 4	11 semaines dont 3 semaines pour le service sanitaire	2 à 5
Semestre 5	10 semaines :	2 à 8
Semestre 6	15 semaines :	2 à 10

5. ERASMUS + et le Programme d'Expériences Internationales

Le projet pédagogique de l'Institut s'appuie sur des concepts d'autonomie et de réflexivité. Le séjour à l'étranger renforce l'acquisition, par l'expertise, la réflexion et la prise de distance sur les pratiques de l'étudiant. La mobilité est un moyen de développer ses compétences et de découvrir d'autres systèmes de santé et de formation. Elle est une expérience humaine incomparable.

Ce programme permet aux étudiants en soins infirmiers d'interagir avec des personnes de cultures différentes, en les enrichissant personnellement et professionnellement. La

confrontation aux techniques, aux pratiques de soins et à l'organisation des structures et des services, demeure l'objectif général des stages à l'étranger et ce, dans un contexte différent qui implique pour l'étudiant de s'ouvrir aux cultures et aux représentations du pays d'accueil.

L'Institut F. Dolto a obtenu la charte Erasmus + en octobre 2019. Un partenariat est effectif avec la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne, le Portugal.

ANNEXES

ANNEXE I : SÉQUENCES DE SIMULATION EN SANTÉ.

ANNEXE II : ILLUSTRATION DES 10 COMPÉTENCES.

**ANNEXE III : LIAISON ENTRE LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS ET LES
COMPÉTENCES.**

ANNEXE IV : CIRCULAIRE DGS/SDO N° 05.92 DU 9 DÉCEMBRE 1992.

**ANNEXE V : GUIDE – REPERAGE DES AMENAGMENTS DES ETUDIANTS EN
SITUATION DE HANDICAP**

ANNEXE I : SÉQUENCES EN SIMULATION EN SANTÉ

Information pour les apprenants

L'institut de Formation Françoise Dolto est heureux de vous accueillir dans le cadre des ateliers de simulation. L'équipe de l'institut (Cadres de santé formateur) sera à votre disposition pour vous accompagner, n'hésitez pas à la solliciter !

► Nos intentions pédagogiques

Le centre de simulation accueille des étudiants et étudiantes de l'institut qui participent, en formation initiale continue, à des programmes d'enseignement en contextes authentiques simulés.

A travers des mises en situation qui reproduisent des situations de soins, les apprenants s'entraînent à résoudre des problèmes et actualisent leurs connaissances. Des situations peuvent être complexes (travail en équipe, situations rares, relations de soins...), ou techniques (entraînement aux gestes et procédures standardisés).

Les apprentissages se réalisent dans l'action mais aussi lors du partage avec les autres apprenants et les formateurs des raisonnements ayant conduit aux actions réalisées : c'est le temps du débriefing.

Le débriefing est une longue séquence pendant laquelle le formateur favorise les échanges entre participants afin de les préparer à transférer leurs apprentissages aux pratiques professionnelles.

La performance attendue pendant les simulations est celle d'un investissement lors des séances de simulation et d'une participation active lors du débriefing. L'analyse porte sur des actions réalisées pendant la séance, jamais sur les individus en tant que personne.

Le contrat pédagogique qui lie les apprenants entre eux et avec les formateurs est fort : tous s'engagent à respecter l'autre et s'efforce de favoriser des échanges de points de vue dans un climat de bienveillance propice à l'apprentissage.

La formation ne donnera pas lieu à une évaluation certificative.

► Hygiène, sécurité et matériel

Appliquer pour les séances de simulation les mêmes règles d'hygiène et de sécurité en vigueur que celles des services de santé (tenues vestimentaires, charlotte, surchaussure, port de gants, etc...).

Le matériel nécessaire est mis à disposition par le centre de simulation.

Veiller à sa sécurité personnelle et celle des autres.

Débriefing réalisé pendant la session et non en dehors.

► Respect des locaux

Prendre soin du matériel mis à disposition.

Ne pas manger ni boire dans les salles de simulation et autour de la régie audiovisuelle.

Mettre les déchets (gobelets...) dans les poubelles prévues à cet effet.

► Tenue, comportement et confidentialité

Respecter les horaires de formations et temps de pause.

Assister au briefing de présentation de séance de simulation.

Respecter les consignes de la séance de simulation (tenue vestimentaire, comportement adapté etc..)

Se respecter entre apprenants et adopter un langage adéquat, professionnel, et bienveillant.

Favoriser les débats constructifs en lien avec le débat proposé.

Respecter le principe de confidentialité relatif en mise en situation et au contenu des débriefings réalisés.

Éteindre les téléphones portables.

Les photos et films personnels ne sont pas autorisés.

Votre consentement vous est demandé lorsque des photos et vidéos réalisées par nos soins pourraient être utilisées lors d'étude en science de l'éducation, pour la formation

de formateur, pour la formation du centre. Dans ces cas un formulaire vous sera remis en début de session afin de recueillir votre signature.

ANNEXE II : ILLUSTRATIONS DES 10 COMPÉTENCES

COMPÉTENCE 1 :

Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

- Qui est cette personne ? Que fait-elle ? Comment vit-elle ? D'où vient-elle ?
- Que lui est-il arrivé ? Quelle prise en charge ? Quel diagnostic ? A-t-elle des antécédents ? Prend-elle des traitements ?
- A-t-elle des besoins et/ou des demandes ?
- Qu'est-ce que j'observe ? Que me dit-elle ?
- Quel est son état de santé ? Y a-t-il des risques ? Quels sont les problèmes du jour ?
- Qu'envisage-t-on pour son devenir ?

COMPÉTENCE 2 :

Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

- Quels types de soins envisage-t-on pour et avec elle ?
- Quand, comment, avec qui les organiser ?
- Existe-t-il des protocoles de soins à adapter ?
- Comment et que réajuster en fonction de l'imprévu ou de l'urgence ? Avec qui ?
- Les soins réalisés sont-ils efficaces ? Faut-il réajuster ? Quelle est l'évolution de son état de santé ?
- Qu'est-ce que je connais de ce projet ? Comment puis-je y participer ?

La personne soignée
Histoire
Contexte de prise en charge

COMPÉTENCE 4 :

Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutiques

- Quelles sont les prescriptions médicales ? Sont-elles conformes ?
- Comment les appliquer conformément aux règles de bonne pratique ?
- De quelles connaissances ai-je besoin ?
- Qu'est-ce que la personne en a compris ? Est-elle d'accord ?
- Les thérapeutiques sont-elles efficaces ? Y a-t-il des risques ? Comment les prévenir ?
- Où et comment écrire les actions réalisées ?
- Qu'envisage-t-on pour son devenir ?

COMPÉTENCE 3 :

Accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

- Les besoins de la vie quotidienne sont-ils perturbés ?
- En quoi et comment puis-je aider la personne en tenant compte de ses besoins et demandes ?
- La personne ou son entourage peuvent-ils participer ?
- Comment respecter les règles de bonne pratique : pudeur, intimité, hygiène, sécurité, ergonomie, alimentation, hydratation
- La situation présente-t-elle des risques ? Que faire pour les prévenir ?

COMPÉTENCE 10 :

*Informer, former des
professionnels et des personnes
en formation*

- Comment collaborer avec les aides-soignants ?
- Comment accueillir et encadrer un stagiaire ? De quoi ai-je besoin ? Comment l'organiser ?

COMPÉTENCE 5 :

*Initier et mettre en œuvre des
soins éducatifs et préventifs*

- La personne a-t-elle besoin d'informations pour la prise en charge de sa santé ou de son traitement ? Que sait-elle ?
- Comment s'y prendre ? Avec qui ? Quel moyen ?
- Les actions sont-elles efficaces ?

COMPÉTENCE 6 :

*Communiquer et conduire une
relation dans un contexte de
soins*

- Comment la personne vit-elle la situation ? Quels sont ses besoins ? Qu'est-ce que j'observe ? Que me dit-elle ?
- Quelles sont les caractéristiques de cette situation ? Y-a-t-il des risques ?
- Comment communiquer de façon adaptée ?
- La personne est-elle en accord avec le programme thérapeutique ?

La personne soignée

Histoire
Contexte de
prise en charge

COMPÉTENCE 9 :

*Organiser et coordonner les
interventions soignantes*

- Quelles sont les personnes intervenant dans la prise en charge de la personne soignée ?
- Quels sont les rôles et champs de responsabilité de chacun ?
- Comment organiser et suivre les actions en équipe ?
- Où et comment écrire les actions réalisées ?
- Que faut-il transmettre, à qui, où et quand ?

COMPÉTENCE 7 :

*Analyser la qualité et
améliorer sa pratique
professionnelle*

- Quelles sont les règles de bonne pratique ou références de qualité ?
- Y-a-t-il des protocoles ? Sont-ils applicables dans la situation ?
- Ma pratique est-elle conforme aux règles de bonne pratique ?
- Qu'est-ce qui m'interroge dans le

COMPÉTENCE 8 :

*Rechercher et traiter des
données professionnelles et
scientifiques*

- De quelles connaissances ai-je besoin ? De quelles connaissances ai-je besoin pour comprendre les situations et le contexte ?
- Quelles recherches effectuer ? Auprès de qui ? A partir de quelles ressources documentaires ?
- Les informations recherchées sont-elles pertinentes et suffisantes ?
- Y-a-t-il une situation qui m'interroge particulièrement ? Comment l'explorer ? En quoi cela peut m'être utile pour moi

ANNEXE III : LIAISON ENTRE LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS ET LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENT					
	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2	SEMESTRE 3	SEMESTRE 4	SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »	3.1 Raisonement et démarche clinique infirmière	2.3 Santé, maladie, handicap et accident de la vie 3.1 Raisonement et démarche clinique infirmière <i>5.2 Evaluation d'une situation clinique</i>				
2 « Concevoir et conduire un projet de soins »		3.2 Projet de soins infirmiers	3.2 Projet de soins infirmiers <i>5.3 Communication et conduite de projet</i>			
3 « Accompagner une personne dans la	2.10 Infectiologie, hygiène					

<p>réalisation de ses soins quotidiens »</p>	<p>4.1 Soins de confort et de bien être</p> <p>5.1 <i>Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</i></p>					
<p>4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostiques et thérapeutique »</p>	<p>2.1 Biologie fondamentale</p> <p>2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions</p> <p>2.4 Processus traumatiques</p> <p>2.11 Pharmacologie et thérapeutiques</p>	<p>2.6 Processus psychopathologiques</p> <p>4.3 Soins d'urgence</p> <p>4.4 Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical</p>	<p>2.5 Processus inflammatoires et infectieux</p> <p>2.8 Processus obstructifs</p> <p>2.11 Pharmacologie et thérapeutiques</p>	<p>2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs</p> <p>4.3 Soins d'urgence</p> <p>4.4 Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical</p>	<p>2.6 Processus psychopathologiques</p> <p>2.9 Processus tumoraux</p> <p>2.11 Pharmacologie et thérapeutiques</p> <p>4.4 Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical</p> <p>4.7 Soins palliatifs et fin de vie</p> <p><i>5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques</i></p>	

					<i>et coordination des soins</i>	
5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »		1.2 Santé publique et économie de la santé	4.6 Soins éducatifs et préventifs 1.2 Santé publique et économie de la santé	4.6 Soins éducatifs et préventifs <i>5.4 Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires</i>		
6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »	1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie	1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie 4.2 Soins relationnels	4.2 Soins relationnels <i>5.3 Communication et conduite de projet</i>		4.2 Soins relationnels	
7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »	1.3 Législation, éthique, déontologie	4.5 Soins infirmiers et gestion des risques		1.3 Législation, éthique, déontologie 4.5 Soins infirmiers et		4.8 Qualité des soins et évaluation des pratiques

				gestion des risques		<i>5.6 Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles</i>
8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »	6.1 Méthodes de travail et TIC 6.2 Anglais	6.2 Anglais	6.2 Anglais	3.4 Initiation à la démarche de recherche 6.2 Anglais	6.2 Anglais	3.4 Initiation à la démarche de recherche 6.2 Anglais <i>5.6 Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles</i>
9 « Organiser et coordonner des interventions soignantes »			3.3 Rôles infirmiers, organisation du		3.3 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	

			travail et inter professionnalité		<i>5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins</i>	
10 « Informer et former des professionnels et des personnes en formation				3.5 Encadrement des professionnels de soin <i>5.4 Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires</i>		

A ces unités d'enseignement s'ajoutent les deux unités optionnelles. Celles-ci se déroulent au cours des semestres 5 et 6. Elles permettent d'approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière et de mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation

ANNEXE IV : CIRCULAIRE DGS/SDO N° 05.92 DU 9 DÉCEMBRE 1992

Formation des étudiants infirmiers
Circulaire DGS/SDO n° 05.92 du 9 décembre 1992

Le décès d'un enfant survenu récemment dans un établissement public de santé à la suite d'une erreur commise dans le dosage d'un médicament par une étudiante infirmière accomplissant un stage hospitalier, me conduit à insister sur la nécessité de respecter impérativement un certain nombre de règles visant à offrir aux malades hospitalisés la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre.

Cet accident met clairement en évidence les conséquences tragiques qui peuvent résulter d'une telle erreur. Il m'apparaît donc indispensable que l'enseignement théorique en pharmacologie dispensé aux étudiants mette l'accent sur les dangers présentés par cette administration. L'enseignement clinique doit quant à lui, permettre aux étudiants d'acquérir parfaitement la **maîtrise du calcul des dosages des médicaments prescrits par les médecins**. Vous insisterez auprès des directeurs des instituts de formation en soins infirmiers **sur l'impérieuse nécessité de renforcer ces enseignements tout au long du cursus de formation des étudiants en soins infirmiers**.

Je souhaite en second lieu que vous rappeliez aux chefs d'établissements la nécessité de veiller à l'encadrement des étudiants infirmiers effectuant un stage hospitalier. Il appartient au surveillant infirmier de chaque service de prendre les mesures nécessaires pour assurer un bon suivi de l'activité des stagiaires en fonction de la nature du service et de ses conditions de fonctionnement. La désignation d'un infirmier chargé d'assurer un tutorat auprès de l'étudiant me paraît tout à fait souhaitable chaque fois qu'elle est possible. **De même il me semble indispensable que les personnels enseignants des instituts de formation assurent un suivi pédagogique régulier des étudiants en stage afin de vérifier que les connaissances acquises au cours de leur formation théorique ont bien été assimilées**.

Il conviendra enfin que vous invitiez les chefs d'établissements à insister auprès des surveillants infirmiers sur la **nécessité de veiller à ce que les actes accomplis par les étudiants infirmiers qui présentent un risque pour les patients s'effectuent en présence et sous le contrôle d'un infirmier diplômé**.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser dans les meilleurs délais la présente circulaire et de me tenir informé, le cas échéant des difficultés que son application pourrait soulever.

Le Directeur Général de la Santé
Jean-François GIRARD

ANNEXE V

GUIDE

**REPERAGE ET AMENAGEMENTS DU PARCOURS DE
FORMATION DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

PDC T1N37-2

Référent handicap Institut F. Dolto : Mme BERRANGER annie, cadre de santé formateur

Annie.berranger@ch-simoneveil.fr

01 34 06 70 48

	QUI	QUAND
REPERAGE DES ETUDIANTS CONCERNES		
Réception d'un mail avec la Fiche de liaison handicap, via Parcours Sup, pour les candidats qui l'ont signalé lors de leur inscription	Référent handicap Dolto	Juin
Classement et analyse de la fiche de liaison dans le Plan de Classement (PDC) au T1N37-3	Référent handicap Dolto	Dès réception
Communication des étudiants concernés à la directrice, adjointes et coordinatrice de promotion	Référent handicap Dolto	Avant la rentrée
Attribution d'un formateur référent de suivi pédagogique	Coordinatrice de promotion	Avant la rentrée
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES AMENAGEMENTS		
Présentation aux étudiants, élèves avec rôle et missions	Référent handicap Dolto	La semaine de la rentrée
Entretien de suivi pédagogique : identification des difficultés, stratégies d'adaptation, impacts sur l'apprentissage	Formateur référent du suivi pédagogique	La semaine de la rentrée
Entretien à la demande de l'étudiant ou du référent handicap. Identification d'une situation connue ou nouvelle et des documents nécessaires pour le Service Santé Etudiants (SSE) universitaire	Référent handicap Dolto	En début de semestre ou selon le moment de la demande
Suivi des démarches effectuées par l'étudiant et traçabilité dans le tableau des aménagements du PDC. Accompagnement si besoin.	Référent handicap Dolto	En début de semestre ou selon le moment de la demande

Communication du chargé d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (adeline.sroka@u-paris.fr) à l'université et contact du service : relais-odeon@u-paris.fr	Référent handicap Dolto	En début de semestre
Entretien : explications sur les démarches à effectuer, évaluation des difficultés, recueil d'informations.	Chargée d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	Au cours du semestre
Transmissions des préconisations à l'IFSI, via Moodle Accès : Moodle, mes cours, pôle handicap étudiant, IFSI Eaubonne	Chargée d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	Au cours du semestre
Prise de rendez-vous par l'étudiant avec le médecin du SSE, via Doctolib avec dépôt des documents demandés	Etudiant	Au cours du semestre
Validation de la demande d'aménagement	Médecin du SSE	Au cours du semestre
Transmission du Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH) à l'étudiant et dépôt sur Moodle. Accès : Moodle, mes cours, pôle handicap étudiant, IFSI Eaubonne	Chargée d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	Au cours du semestre
Classement du PAEH dans le plan de classement. Communication à la directrice, adjointes, coordinatrice de promotion et CSF référent du suivi pédagogique	Référent handicap Dolto	Au cours du semestre
Inscription des aménagements dans le tableau des aménagements du PDC	Référent handicap Dolto	Au cours du semestre
Communication des situations à l'ensemble de l'équipe	Référent handicap Dolto	Au cours du semestre et avant les évaluations
Demande spécifique pour les examens : formulaire de demande de secrétaire et/ou d'adaptation pour les épreuves. Via Moodle.	Etudiant	Avant les évaluations
Evaluation des aménagements mis en œuvre	Formateur référent du suivi pédagogique et autres CSF	Au cours et en fin de semestre
Demande de renouvellement du PAEH	Chargée d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	Fin d'année scolaire
Formation de l'équipe « Rendre l'apprentissage accessible aux Dys »	Equipe de l'Institut F. Dolto	2 ^{ème} semestre 2025 et 1 ^{er} semestre 2026

Les élèves aides-soignants en situation de handicap bénéficient du même circuit à l'exception de la communication avec l'université. Le PAEH est proposé et validé par l'Institut, après remise de documents attestant le type de handicap.


L'équipe pédagogique et de direction a suivi en 2025 La formation « rendre l'apprentissage accessible aux Dys ».

- ✓ **Objectif global** : maîtriser les principes de la Conception Universelle des Apprentissages (CUA) et les intégrer dans sa pratique pour créer un environnement où chaque apprenant peut s'épanouir pleinement.

- ✓ **Compétences d'équipe à acquérir** :
 - Bien connaître et comprendre les troubles des apprentissages
 - Concevoir des parcours accessibles et inclusifs
 - Identifier les étudiants en difficulté sur les compétences fondamentales : compréhension et expression, lecture et écriture, calcul, habileté des gestes techniques, attention, mémoire, cognition sociale, etc.
 - Proposer des solutions efficaces (adaptations, remédiations)
 - Ajuster les stratégies d'équipe et parler le même langage

- ✓ **Les projets en cours** :
 - Révision de documents, tels que le Règlement intérieur, le livret d'accueil des étudiants et des élèves, le projet pédagogique, selon la conception universelle des apprentissages.
 - Repérage de l'impact des troubles neurodéveloppementaux sur les apprentissages en formations paramédicales. Réflexion en intelligence collective : phase d'autodiagnostic, connaissances des troubles Dys, amorce des stratégies d'adaptation, identification des ressources internes et externes

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



**INSTITUT DE FORMATION
FRANÇOISE DOLTO**

IFSI - IFAS
Formation continue

Sec.ifs@ch-simoneveil.fr



Institut de Formation Française Dolto
Hôpital Simone Veil

14, rue de Saint Prix 95602 Eaubonne cedex

01 34 06 60 27

